



Commune de TART

Arrondissement
DIJON

Canton
GENLIS

Téléphone : 03 80 31 26 18
Télécopie : 03 80 31 38 57
Email: mairie.tart@gmail.com

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

TART, le SIVOS 2024

ID : 021-200000925-20240523-23_05_2024_05-DE

Mr le Président de la

Communauté de Communes de la
Plaine dijonnaise

12 rue Ampère

21 110 GENLIS

Monsieur le Président,

Les communes du SIVOS de la Bannière, soucieuses d'améliorer le confort des élèves qui prennent leur repas dans la salle Victor PRUDENT à TART vous ont fait parvenir un devis de l'entreprise DECIBEL France.

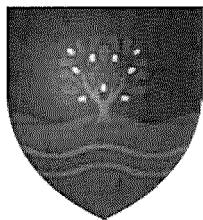
Un mail vous a été adressé personnellement en date du 07 décembre 2023 afin de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnais.

Une délibération a été prise par le conseil municipal de TART en date du 06/02/2024 en ce sens.

Afin que les travaux puissent se faire pendant la période estivale des vacances scolaires je me permets de solliciter auprès de vos services un accord officiel sous les meilleurs délais.

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma sincère considération.

Le Maire de TART,
Daniel BAUCHET



Interlocuteur projet : **Gérard VITTE**

⌚ 06 08 85 64 15

✉ gerard.vitte@decibelfrance.com

Ingénieur d'Affaires / Rhône-Alpes

A l'attention de : **Le secrétariat de mairie**

⌚ 06.72.60.29.43

✉ contact@communedetart.fr

Mairie de TART

1 Place de la Mairie
21110 TART

N° devis : V3RT182

Le 27/11/2023

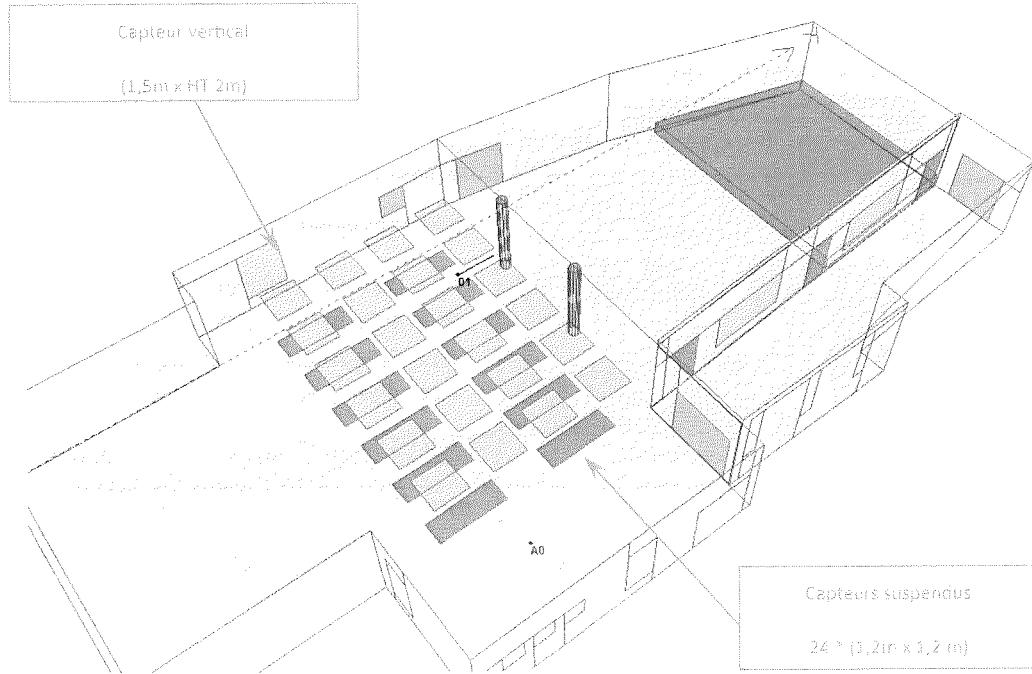
Salle des fêtes de Tart-Le-Haut

Objet :

N°	DESIGNATION																																														
1	Eléments de référence <ul style="list-style-type: none">▪ MAIL du 27 / 11 / 2023Rapport d'étude D7ET142C-D Ind0																																														
2	DESCRIPTION DU PROJET <p>Pour donner suite à notre rapport d'étude D7ET142C-D Ind0, veuillez trouver ci-après notre proposition pour la mise en œuvre <i>des traitements de correction acoustique préconisés dans le rapport.</i></p>																																														
3	<p>1 Bilan de l'Etude Acoustique</p> <p>Pour qualifier la salle principale, nous avons mesuré plusieurs durées de réverbération présentées ci-dessous par bande d'octave :</p> <table border="1"><thead><tr><th rowspan="2">Libellé / Fréquences en Hz</th><th colspan="6">Temps de réverbération (s) par bande d'octave</th><th rowspan="2">Moyenne TR (500, 1k, 2k Hz)</th></tr><tr><th>125</th><th>250</th><th>500</th><th>1000</th><th>2000</th><th>4000</th></tr></thead><tbody><tr><td>TR 1 - Espace cantine</td><td>1,47</td><td>1,51</td><td>1,65</td><td>1,59</td><td>1,50</td><td>1,24</td><td>1,58</td></tr><tr><td>TR 2 - Espace cantine</td><td>1,59</td><td>1,52</td><td>1,62</td><td>1,59</td><td>1,46</td><td>1,22</td><td>1,56</td></tr><tr><td>TR 3 - Salle de dance avec plafond absorbant</td><td>1,11</td><td>1,16</td><td>1,43</td><td>1,47</td><td>1,43</td><td>1,12</td><td>1,44</td></tr><tr><td>TR MOYEN espace cantine</td><td>1,53</td><td>1,52</td><td>1,63</td><td>1,59</td><td>1,48</td><td>1,23</td><td>1,57</td></tr></tbody></table>	Libellé / Fréquences en Hz	Temps de réverbération (s) par bande d'octave						Moyenne TR (500, 1k, 2k Hz)	125	250	500	1000	2000	4000	TR 1 - Espace cantine	1,47	1,51	1,65	1,59	1,50	1,24	1,58	TR 2 - Espace cantine	1,59	1,52	1,62	1,59	1,46	1,22	1,56	TR 3 - Salle de dance avec plafond absorbant	1,11	1,16	1,43	1,47	1,43	1,12	1,44	TR MOYEN espace cantine	1,53	1,52	1,63	1,59	1,48	1,23	1,57
Libellé / Fréquences en Hz	Temps de réverbération (s) par bande d'octave						Moyenne TR (500, 1k, 2k Hz)																																								
	125	250	500	1000	2000	4000																																									
TR 1 - Espace cantine	1,47	1,51	1,65	1,59	1,50	1,24	1,58																																								
TR 2 - Espace cantine	1,59	1,52	1,62	1,59	1,46	1,22	1,56																																								
TR 3 - Salle de dance avec plafond absorbant	1,11	1,16	1,43	1,47	1,43	1,12	1,44																																								
TR MOYEN espace cantine	1,53	1,52	1,63	1,59	1,48	1,23	1,57																																								

N°	DESIGNATION								
	<p>Durées de réverbération</p> <p>Durées en secondes</p> <p>Fréquences en Hz</p> <p>Legend:</p> <ul style="list-style-type: none"> — TR 1 - Espace cantine — TR 2 - Espace cantine — TR 3 - Salle de dance avec plafond absorbant — TR MOYEN espace cantine 								
4	<p><u>Descriptif des Traitements Acoustiques</u></p> <p>Afin de rendre conforme l'espace cantine de la salle Principale, nous proposons :</p> <p>La mise en place de capteurs acoustiques ACOUSTISSIMO® CAT suspendus à 2,5m de haut dans l'espace cantine de la salle Principale :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Capteur ACOUSTISSIMO® CAT</th> <th>Descriptif commercial</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td> <p>Le module capteur ACOUSTISSIMO® CAT est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un cadre périphérique muni de 4 inserts M6 pour fixation. - D'une housse tissu unie amovible couvrant 1 face + les 4 chants. - D'un absorbant acoustique POLYPHONE calandré découpé à dimensions classé M1. - D'un nuancier tissu ACOUSTISSIMO uni avec environ une vingtaine de coloris disponibles. - Option : intégration de luminaires d'appoint. </td> </tr> <tr> <td>Fréquences en Hz</td> <td>125 250 500 1000 2000 4000 α_w</td> </tr> <tr> <td>Coefficient d'absorption</td> <td>0,40 0,75 0,90 0,85 0,75 0,70 0,80</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Quantité</u> : 24 capteurs de 1200 x 1200 mm</p> <p style="text-align: right;">TISSU AMOVIBLE B15, B17, B18 et B21</p>	Capteur ACOUSTISSIMO® CAT	Descriptif commercial		<p>Le module capteur ACOUSTISSIMO® CAT est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un cadre périphérique muni de 4 inserts M6 pour fixation. - D'une housse tissu unie amovible couvrant 1 face + les 4 chants. - D'un absorbant acoustique POLYPHONE calandré découpé à dimensions classé M1. - D'un nuancier tissu ACOUSTISSIMO uni avec environ une vingtaine de coloris disponibles. - Option : intégration de luminaires d'appoint. 	Fréquences en Hz	125 250 500 1000 2000 4000 α_w	Coefficient d'absorption	0,40 0,75 0,90 0,85 0,75 0,70 0,80
Capteur ACOUSTISSIMO® CAT	Descriptif commercial								
	<p>Le module capteur ACOUSTISSIMO® CAT est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un cadre périphérique muni de 4 inserts M6 pour fixation. - D'une housse tissu unie amovible couvrant 1 face + les 4 chants. - D'un absorbant acoustique POLYPHONE calandré découpé à dimensions classé M1. - D'un nuancier tissu ACOUSTISSIMO uni avec environ une vingtaine de coloris disponibles. - Option : intégration de luminaires d'appoint. 								
Fréquences en Hz	125 250 500 1000 2000 4000 α_w								
Coefficient d'absorption	0,40 0,75 0,90 0,85 0,75 0,70 0,80								

N°	DESIGNATION																																								
	<p>La mise en place de capteurs ACOUSTISSIMO® CAT-AL fixés sur les murs de la salle Principale pour limiter les réflexions entre parois verticales :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Capteur ACOUSTISSIMO® CAT-AL</th><th colspan="7">Descriptif commercial</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td colspan="7"> <p>Le module capteur est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un cadre aluminium finition noir mat en ép. 50mm. - D'un absorbant acoustique POLYPHONE® M1F1. - D'un tissu acoustique M1 avec impression numérique HD et de coins plastiques d'assemblage. </td></tr> <tr> <th>Fréquences en Hz</th><th>125</th><th>250</th><th>500</th><th>1000</th><th>2000</th><th>4000</th><th>α_w</th></tr> <tr> <th>Coefficient d'absorption</th><td>0,40</td><td>0,75</td><td>0,90</td><td>0,85</td><td>0,75</td><td>0,70</td><td>0,80</td></tr> </tbody> </table> <p><u>Quantités</u> : 2 capteurs de 1000 x 2000 mm + 1 capteur de 1500 x 2000 mm dans la salle Principale.</p> <p>L'implantation des capteurs est présentée page suivante.</p> <p style="text-align: center;">Résultats après traitements</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Libellé</th><th>Etat actuel</th><th>Etat traité</th><th>T_R préconisé</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salle Principale</td><td>1,6</td><td>1,2</td><td>$T_R \leq 1,2$</td></tr> </tbody> </table> <p><i>Moyenne calculées sur les fréquences 500Hz, 1000Hz et 2000Hz.</i></p> <p><u>Dans l'espace cantine de la salle principale</u>, la mise en place de capteurs acoustiques suspendus au plafond et verticaux sur les murs est indispensable pour respecter le T_R préconisé dans l'arrêté du 25 avril 2003 et rendre cette salle plus confortable pour de la restauration scolaire.</p> <p style="text-align: center;"><u>Vue 1</u></p>	Capteur ACOUSTISSIMO® CAT-AL	Descriptif commercial								<p>Le module capteur est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un cadre aluminium finition noir mat en ép. 50mm. - D'un absorbant acoustique POLYPHONE® M1F1. - D'un tissu acoustique M1 avec impression numérique HD et de coins plastiques d'assemblage. 							Fréquences en Hz	125	250	500	1000	2000	4000	α_w	Coefficient d'absorption	0,40	0,75	0,90	0,85	0,75	0,70	0,80	Libellé	Etat actuel	Etat traité	T_R préconisé	Salle Principale	1,6	1,2	$T_R \leq 1,2$
Capteur ACOUSTISSIMO® CAT-AL	Descriptif commercial																																								
	<p>Le module capteur est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un cadre aluminium finition noir mat en ép. 50mm. - D'un absorbant acoustique POLYPHONE® M1F1. - D'un tissu acoustique M1 avec impression numérique HD et de coins plastiques d'assemblage. 																																								
Fréquences en Hz	125	250	500	1000	2000	4000	α_w																																		
Coefficient d'absorption	0,40	0,75	0,90	0,85	0,75	0,70	0,80																																		
Libellé	Etat actuel	Etat traité	T_R préconisé																																						
Salle Principale	1,6	1,2	$T_R \leq 1,2$																																						

N°	DESIGNATION
	 <p>The drawing consists of two parts. The top part shows a side view of a building with a grid pattern. A callout box labeled "Capteur vertical (1,5m x HT 2m)" points to a vertical sensor installed on the wall. Another callout box labeled "Capteurs suspendus 24 x (1,2m x 1,2m)" points to a series of sensors hanging from the eaves. The bottom part, labeled "Vue 2", shows a front view of the building with a similar grid pattern. It features vertical sensors on the left and horizontal sensors on the right, with callout boxes labeled "Capteurs verticaux (1m x HT 2m)" and "Capteurs suspendus". Points A0 and D1 are marked on the facade.</p>

N°	DESIGNATION
5	<p>Contenu de la prestation</p> <p>Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relevés de côtes ▪ Plans de principe <p>Fabrication :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ensemble des matériaux et fabrications décrits, y compris visserie et tout accessoire nécessaire à la pose ▪ Livraison <p>Installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation de la zone d'intervention ▪ Mise en œuvre des traitements décrits ▪ Moyens de manutention nécessaire à la pose ▪ Moyens de travail en hauteur nécessaires à la pose ▪ Nettoyage et repli de chantier
6	<p>A votre charge</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification de la reprise par vos installations de nos matériels ▪ Réception et stockage du matériel ▪ Dégagement des zones de travail. ▪ Mise à disposition de l'énergie électrique pour nos équipes de chantier ▪ Mise à disposition de sanitaires pour nos équipes de chantier ▪ Déplacement de tout matériel ou installation pouvant gêner la mise en place de nos matériels. ▪ Mise à disposition d'une benne pour évacuation des déchets. ▪ Présence en fin d'intervention pour inspection des travaux réalisés avec le chef de chantier, et signature du PV de fin de chantier ▪ Toutes autres prestations non clairement spécifiées
7	<p>Planning</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes : 2 semaines ▪ Approvisionnements et fabrication : 6 à 8 semaines ▪ Travaux : 3 jours

BON POUR ACCORD CLIENT

Nom :

Fonction :

N° de commande :

Date :

Signature + cachet entreprise :

Total HT = 12 500.00 €

TVA 20%

Total TTC = 15 000.00€

Livraison : Franco de port sur IDF

Délais : cf. planning - à réception de commande

Indice prix : 27/11/2023 (validité 15j)

Règlement :

- 30% à la commande avec TVA
- 40% à la livraison, 30 jfdm le 15
- 30% à la fin des travaux, 30 jfdm le 15



Une société
viverde

DECIBEL FRANCE SASU - Siège social : 616 rue de la Dombes - Z.I. de Rosarge - Les Échets - 01706 Miribel Cedex
Tél : +33 (0)4 37 26 03 03 - Site web : www.decibelfrance.com - E-mail : info@decibelfrance.com

S.A.S. AU CAPITAL DE 1.349.940 € - R.C.S. BOURG EN BRESSE B 418 676 847 - SIRET 418 676 847 00027 - APE 4329A - TVA. FR 57 418 676 847



CONDITIONS GENERALES DE VENTE PAR DECIBEL FRANCE D'ETUDES ET ESSAIS

1. Application des conditions

Les présentes conditions générales s'appliquent de façon exclusive à tous les contrats de vente d'études et essais conclus par la société DECIBEL FRANCE. Toutes conditions contraires posées par l'acheteur seront donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposables à DECIBEL FRANCE. Tous les renseignements et informations se rapportant à des produits ou à des techniques d'installation sont donnés dans les rapports d'étude de DECIBEL FRANCE à titre indicatif seulement. Les notices, plans, croquis et autres renseignements sont communiqués pour informer de la technique d'utilisation de matériaux, composants et équipements : ils ne sauraient être réputés suffisants pour permettre leur mise en œuvre et n'engagent pas la responsabilité de la société DECIBEL FRANCE.

2. Formation du contrat

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par DECIBEL FRANCE avec émission d'un accusé de réception de commande. Toute modification ou annulation de commande est subordonnée au consentement écrit de DECIBEL FRANCE. L'acheteur est tenu de prendre en charge tous les frais occasionnés par la modification ou l'annulation souhaitée après la conclusion du contrat.

3. Prix

Les études et essais sont vendus aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande selon les barèmes, tarifs et devis de DECIBEL FRANCE, les prix indiqués étant valables dans le cas d'un devis pour une commande passée dans un délai maximum de 1 mois et pour une réalisation de l'étude ou d'essais dans un délai maximum de 3 mois. Au terme de ces délais, DECIBEL FRANCE se réserve la possibilité de modifier ses prix. Les prix s'entendent pour des études et essais tels que décrits dans les barèmes, tarifs et devis de DECIBEL France : toute modification par rapport aux conditions prises en compte pour le calcul des prix pourra donner lieu à une modification de prix et faire l'objet d'un avenant.

4. Livraison

Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée par envoi d'un rapport d'étude ou d'un rapport d'essais par courrier postal ou par courrier électronique. Tout retard causé par l'acheteur, quelle qu'en soit la cause, sera répercuté sur les délais de livraison qui seront en conséquence prolongés. Les délais s'entendent pour des études et essais tels que décrits dans les barèmes, tarifs et devis de DECIBEL FRANCE. Toute modification implicite ou explicite par rapport aux conditions prises en compte pour le calcul des délais, donnera lieu à une modification de délai et fera l'objet d'un avenant.

5. Force majeure

DECIBEL FRANCE pourra être déchargée de son obligation de livraison en cas d'intervention d'un cas de force majeure tels que : les grèves ou actions concertées du personnel chez DECIBEL FRANCE ou ses fournisseurs, les accidents, l'impossibilité de réaliser l'étude. DECIBEL FRANCE informera l'acheteur de la survenance d'un événement de force

majeure et le tiendra au courant de l'évolution de la situation, notamment de la durée et du retard.

6. Transport / installation / désinstallation

Dans le cas d'essais dans le laboratoire de DECIBEL FRANCE, toutes les opérations de manutention, d'installation, de désinstallation et de transport de marchandises (matériaux, composants) sont aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Dans le cas d'essais dans le laboratoire de DECIBEL FRANCE, il appartient à l'acheteur de s'assurer que les conditions d'installation de matériaux, de composants sont conformes à l'usage pour lequel il les destine in-situ.

7. Assurances

L'acheteur est gardien des marchandises sur lesquelles sont réalisés l'étude ou les essais et en supporte les risques. Dans le cas d'essais dans le laboratoire de DECIBEL FRANCE, il devra les assurer et répondre de toute responsabilité dès la livraison des marchandises dans les laboratoires de DECIBEL FRANCE.

8. Conditions de paiement

En cas d'absence de conditions spécifiques indiquées sur l'offre, le paiement doit être effectué comme suit : 30 % du montant TTC de la commande par chèque ou virement bancaire à la commande, solde à 30 jours net date de livraison. Tout règlement après la date de paiement donne lieu à la facturation de pénalités sans qu'aucune mise en demeure préalable de l'acheteur ne soit nécessaire. Le montant de ces pénalités est au moins équivalent à celui qui résulterait de l'application d'un taux égal. L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes impayées.

9. Clause résolutoire

En cas de défaut de paiement 48 h après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit ; DECIBEL France pourra demander la restitution de l'étude.

10. Réserve de propriété

Le vendeur conserve la propriété des rapports d'études et des rapports d'essais vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix. L'acceptation des livraisons ou des documents afférents à cette livraison vaut acceptation de la présente clause.

11. Confidentialité

Les rapports d'études, les rapports d'essais, plans, dessins et documents techniques remis ou envoyés par le vendeur demeurent sa propriété exclusive et ne peuvent être utilisés même partiellement pour un projet autre que celui pour lequel ils ont été créés. Les rapports d'études et les rapports d'essais ne peuvent être transmis à des tiers sans l'autorisation expresse du propriétaire.

12. Clause attributive de juridiction

Tout litige relatif au présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/02/2024

L'an 2024, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 18

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BAUCHET Daniel, M. BONNOT Sébastien, M. BOURDON Jean-Bernard, M. CABIJOS Thierry, M. CENDRIER Benoit, M. CHOPPIN Dominique, M. COFFIN Jean-Pierre, Mme DEFOORT Monique, M. DUGIED Bernard, Mme GAUDILLAT Sophie, Mme GAUTHRAY Maryline, Mme GRANDIOWSKY Maryline, M. JOLIET Luc, Mme LERAT Edwige, Mme MEUNIER Nathalie, M. PIQUET Yann, M. REGNET David, M. SAUVAIN Alain

Procuration(s) :

Mme REMONDINI Laëtitia donne pouvoir à M. BAUCHET Daniel

Etaient absent(s) :

Etaient excusé(s) :

Mme ALLARD Nathalie, Mme DESGRANGES Nicole, Mme GAUNAND Sophie, Mme MIELLE Marie-Noëlle, Mme REMONDINI Laëtitia

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GRANDIOWSKY Maryline

Date de convocation
02.02.2024

D2024_02_006

Fonds de concours pour l'acoustique de la salle Victor Prudent

Date d'affichage
12/02/2024

Vu les problèmes d'acoustique de la salle Victor Prudent,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

12/02/2024

Vu le devis de Décibel France,

et publication du :

12/02/2024

Considérant que ces travaux peuvent être subventionnés par fonds de concours à hauteur de 50% maximum par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,

Considérant le coût des travaux, soit 12500€ HT.

Le conseil municipal, vu la nécessité d'améliorer l'acoustique de la salle Victor Prudent avant la rentrée scolaire, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 021-200086981-20240208-D2024_02_006-DE

S²LOW

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 021-200000925-20240523-23_05_2024_05-DE

S²LOW

- Autorise le maire à solliciter auprès de M le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise l'obtention d'un fonds de concours à hauteur de 50% du montant HT.
- Autorise Monsieur le Maire de la Commune de TART à prendre au nom et pour le compte de la commune toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer toute pièce de nature administrative, technique et financière nécessaire à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à TART
Le Maire,



ORIGINAL à Sec Gen

COURRIER ARRIVE LE

198 25 AVR. 2024

COPIE à :

6 PDT
VPT
DGS

SERVICES :

Cahier Sec (E. Simonet)
Finances .